



Frais scolaires durant l'année 2025-2026

Pour les élèves des classes maternelles

Contact pour la gestion des services et factures :

02/648.62.80 **OU** Mme Majida présente à l'école tous les vendredis de 7h30 à 9h30

Frais obligatoires :

Visites et sorties culturelles	<u>Accueil : 55€/an</u> (Montant maximum imposé par le Ministère) <u>M1 : 55€/an</u> (Montant maximum imposé par le Ministère) <u>M2 : 55€/an</u> (Montant maximum imposé par le Ministère) <u>M3 : 55€/an</u> (Montant maximum imposé par le Ministère)
--------------------------------	---

Services pour le confort de votre enfant (si vous le souhaitez) :

Activités parascolaires (contes, cuisine, baby-gym,...)	<u>ASBL Le Parascolaire Trinitaire et Lasallien (LPTL)</u> <u>Entre 6,50€ et 7,50/atelier</u> (entre 10 et 15 ateliers par session) 1 ^{ière} session d'octobre à février 2 ^{ème} session de mars à juin
<u>Hors mission d'enseignement :</u> Frais de solidarité	<u>2 x 20 €</u> Deux fois par an (au 1 ^{er} et au 3 ^{ème} trimestre), nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.

Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.